

REPUBLIQUE GABONAISE



RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE

MISSION MINISTERIELLE ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

ANNEXE A LA LOI DE REGLEMENT POUR

2021

Le Rapport Annuel de Performance (RAP) est le bilan d'un exercice budgétaire, pour une mission.

La présentation du bilan pour la mission reprend :

- le bilan stratégique de la mission, avec notamment l'avancement des objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif de la consommation de crédits durant l'année, par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau de la mission

Chaque programme constitutif de la mission détaille les parties suivantes :

- *Le bilan stratégique du programme :*
 - o la présentation du programme
 - o l'avancement des objectifs stratégiques dans une perspective pluriannuelle, qui met en perspective les actions menées durant l'année et les années précédentes, par rapport à l'échéance de mise en œuvre de l'objectif stratégique dans son ensemble.
- *Le bilan des moyens consommés par le programme durant l'exercice budgétaire :*
 - o le récapitulatif des crédits consommés par le programme durant l'exercice budgétaire, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), et détaillés selon la nomenclature par destination (actions) et par nature (titres) ;
 - o le récapitulatif des mouvements de crédits au niveau du programme.
- *Les évolutions en termes d'emplois de l'Etat et de ses opérateurs :*
 - o la présentation de la situation relative aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat en fin d'exercice.
- *L'analyse de l'utilisation des moyens mis à disposition du programme durant l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque titre, des écarts entre la consommation prévue et la consommation effective des moyens, avec une explication de ces écarts.
- *Le bilan du travail avec les opérateurs au cours de l'année :*
 - o la mise en évidence, pour chaque opérateur intervenant dans le champ du programme, des moyens mis à disposition et des résultats atteints comparés aux engagements pris par l'opérateur vis-à-vis de l'Etat, et par l'Etat vis-à-vis de l'opérateur.

AVANT-PROPOS	2
MISSION ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	5
BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PRESENTATION DE LA MISSION	6
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	7
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION	7
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE	8
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION	9
PROGRAMME ADMINISTRATION TERRITORIALE	10
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	11
PRESENTATION DU PROGRAMME	11
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	14
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	17
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	17
RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME	18
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	19
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	19
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	20
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	20
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	20
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	21
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	21
PROGRAMME GESTION DES COLLECTIVITES LOCALES	23
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	24
PRESENTATION DU PROGRAMME	24
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	25
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	28
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	28
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	29
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	29
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	30
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	30
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	30
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	31
PROGRAMME PREVENTION ET GESTION DES CATASTROPHES	32
BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	33
PRESENTATION DU PROGRAMME	33
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	35

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	38
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	38
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	39
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	39
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS	40
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	40
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	40
TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS	41
 PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE D'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA SECURITE	 42
 BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME	 43
PRESENTATION DU PROGRAMME	43
AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE	44
PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES	46
RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE	46
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS	48
EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT	48
ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE	49
TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL	49
TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES	49
TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	49

MISSION ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

BILAN STRATEGIQUE DE LA MISSION

Le ministre en charge de la mission est le **MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'INTERIEUR**.

PRESENTATION DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

La mission Administration du Territoire recouvre la politique du Gouvernement en matière d'administration du territoire, de frontières, d'élections, de libertés publiques et de protection civile.

La mission Administration du Territoire vise :

- en matière d'administration territoriale, à garantir les libertés publiques, les droits démocratiques reconnus par la loi, et à disposer de frontières claires et admises par l'ensemble des pays limitrophes ;
- en matière de gestion des collectivités locales, à rendre l'action des institutions décentralisées plus performante caractérisée par une assistance multiforme de la part de l'administration centrale ;
- en matière de gestion des catastrophes, à concourir à la prévention des risques et de réduction des catastrophes en vue de la protection des populations, ainsi que la gestion des catastrophes en apportant assistance aux populations en cas de sinistre.

La mission Administration du Territoire doit être mise en articulation avec les missions « Aménagement du territoire », « Sécurité », « Santé ».

La mission Administration du Territoire comprend quatre (4) programmes :

- Le programme administration territoriale ;
- Le programme gestion des collectivités locales ;
- Le programme gestion des catastrophes ;
- Le programme pilotage et soutien à la politique d'administration du territoire.

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes de référence dans le champ de la mission sont :

- le décret n° 0333/PR/MISPID du 28 février 2013 portant attributions et organisation du Ministère de la Sécurité Publique, de l'Immigration et de la Décentralisation ;
- la loi n°14/96 du 6 juin 1996 portant réorganisation territoriale de la République Gabonaise ;

PRINCIPALES REFORMES

Des principales réformes entreprises depuis 2015 au sein de la mission "Administration du Territoire", il reste à finaliser la fiabilisation du fichier d'état civil.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

Objectif Stratégique	Indicateur	Unité	2020 Réalisé	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	Cible à l'échéance pluriannuelle
OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Parvenir à améliorer sur la période 2020-2023 l'encadrement des débits de boissons ainsi que les stocks d'armes et munitions dans les sociétés de sécurité privées	%			5	80	75	25
OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : A l'horizon 2023, rendre la gestion des collectivités locales performante	%	N/A	N/A	30	15	15	85
OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : Elaborer et mettre en œuvre une stratégie et un programme d'action national de prévention des risques et d'adaptation aux changements climatiques, d'ici à 2023	Nombre	2	2	2	2		0

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
		AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 ©	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°2.136	Administration territoriale	8 397 988 086	4 985 301 603	-3 412 686 483	8 397 988 086	4 985 301 603	-3 412 686 483
2.136.1	Gestion et coordination de l'administration du territoire	7 960 517 096	4 680 072 259	-3 280 444 837	7 960 517 096	4 680 072 259	-3 280 444 837
2.136.2	Gestion des frontières	164 354 134	129 606 398	-34 747 736	164 354 134	129 606 398	-34 747 736
2.136.3	Vie démocratique	273 116 856	175 622 946	-97 493 910	273 116 856	175 622 946	-97 493 910
N°2.143	Gestion des collectivités locales	17 237 429 418	13 578 292 095	-3 659 137 323	17 237 429 418	13 578 292 095	-3 659 137 323
2.143.1	Elaboration de la stratégie et pilotage de la politique de décentralisation	182 646 944	35 649 916	- 146 997 028	182 646 944	35 649 916	- 146 997 028
2.143.2	Assistance aux collectivités locales	17 054 782 474	13 542 642 179	-3 512 140 295	17 054 782 474	13 542 642 179	-3 512 140 295
N°2.150	Prévention et gestion des catastrophes	264 502 200	57 220 000	- 207 282 200	264 502 200	57 220 000	- 207 282 200
2.150.1	Prévention et réduction des risques des catastrophes	236 504 042	41 420 000	- 195 084 042	236 504 042	41 420 000	- 195 084 042
2.150.2	Gestion des catastrophes	27 998 158	15 800 000	-12 198 158	27 998 158	15 800 000	-12 198 158
N°2.157	Pilotage et Soutien à la politique d'administration du territoire et de sécurité	2 296 843 350	2 514 948 281	218 104 931	2 296 843 350	2 514 948 281	218 104 931
2.157.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	824 725 630	145 701 362	- 679 024 268	824 725 630	145 701 362	- 679 024 268
2.157.2	Coordination Administrative	1 472 117 720	2 369 246 919	897 129 199	1 472 117 720	2 369 246 919	897 129 199
Total pour la mission		28 196 763 054	21 135 761 979	-7 061 001 075	28 196 763 054	21 135 761 979	-7 061 001 075

Explication des principaux écarts :

Le montant de crédits de la mission « Administration du Territoire » inscrit dans la LFR 2021 s'élève à **28 196 763 054 FCFA** en **AE** et **CP**. Les crédits ont été consommés à hauteur de **21 135 761 979 FCFA**, le montant de l'écart est de **-7 061 001 075 FCFA** soit un taux d'exécution global de **74,96%**.

Le montant de l'écart se justifie par :

- La non-levée de la réserve obligatoire d'un montant de **3 015 974 590 FCFA** ;
- l'exécution de la solde permanente **5 570 886 786 FCFA** gérée de manière centralisée au Ministère en charge du Budget ;
- La non-exécution de **2 015 974 590 FCFA** est dû aux mesures complémentaires de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement pour tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR PROGRAMME ET TITRE

Numéro et intitulé du programme et du titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 ©	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
2.136:Administration territoriale	8 397 988 086	4 985 301 603	-3 412 686 483	8 397 988 086	4 985 301 603	-3 412 686 483
Titre 2. Dépenses de personnel	3 921 071 442	-	-3 921 071 442	3 921 071 442	-	-3 921 071 442
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 087 203 644	951 677 789	- 135 525 855	1 087 203 644	951 677 789	- 135 525 855
Titre 4. Dépenses de transfert	929 713 000	757 338 895	- 172 374 105	929 713 000	757 338 895	- 172 374 105
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 460 000 000	3 276 284 919	816 284 919	2 460 000 000	3 276 284 919	816 284 919
Titre 6. Autres dépenses	99 999 999	99 999 999	99 999 999	99 999 99	99 999 999	99 999 99
2.143:Décentralisation	17 237 429 418	13 578 292 095	-3 659 137 323	17 237 429 418	13 578 292 095	-3 659 137 323
Titre 2. Dépenses de personnel	128 195 424	-	- 128 195 424	128 195 424	-	- 128 195 424
Titre 3. Dépenses de biens et services	200 000 000	159 649 916	-40 350 084	200 000 000	159 649 916	-40 350 084
Titre 4. Dépenses de transfert	16 909 233 994	13 418 642 179	-3 490 591 815	16 909 233 994	13 418 642 179	-3 490 591 815
2.150:Prévention et gestion des catastrophes	264 502 200	57 220 000	- 207 282 200	264 502 200	57 220 000	- 207 282 200
Titre 2. Dépenses de personnel	174 502 200	-	- 174 502 200	174 502 200	-	- 174 502 200
Titre 3. Dépenses de biens et services	75 000 000	57 220 000	-17 780 000	75 000 000	57 220 000	-17 780 000
Titre 4. Dépenses de transfert	15 000 000	-	-15 000 000	15 000 000	-	-15 000 000
2.157:Pilotage et Soutien à la politique d'administration du territoire et de sécurité	2 296 843 350	2 514 948 281	218 104 931	2 296 843 350	2 514 948 281	218 104 931
Titre 2. Dépenses de personnel	1 347 117 720	-	-1 347 117 720	1 347 117 720	-	-1 347 117 720
Titre 3. Dépenses de biens et services	250 000 000	2 245 213 774	1 995 213 774	250 000 000	2 245 213 774	1 995 213 774
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Autres dépenses	699 725 630	269 734 507	- 429 991 123	699 725 630	269 734 507	- 429 991 123
Total pour la mission	28 196 763 054	21 135 761 979	-7 061 001 075	28 196 763 054	21 135 761 979	-7 061 001 075
Dont :						
Titre 2. Dépenses de personnel	5 570 886 786	-	-5 570 886 786	5 570 886 786	-	-5 570 886 786
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 612 203 644	3 413 761 479	1 801 557 835	1 612 203 644	3 413 761 479	1 801 557 835
Titre 4. Dépenses de transfert	17 853 946 994	14 175 981 074	-3 677 965 920	17 853 946 994	14 175 981 074	-3 677 965 920
Titre 5. Dépenses d'investissement	3 159 725 630	3 546 019 426	386 293 796	3 159 725 630	3 546 019 426	386 293 796

Explication des principaux écarts :

Titre 2 - Dépenses de personnel :

5 570 886 786 FCFA correspond au montant de la masse salariale gérée en centralisé au Ministère en charge du Budget.

Titre 3 - Dépenses de biens et services :

3 413 761 479 FCFA ont été exécutés contre **1 612 203 644 FCFA** inscrits, soit un taux d'exécution de **211,75%**. L'écart observé de **1 801 557 835 FCFA** se justifie par la non levée de la réserve obligatoire d'un montant de **322 440 729 FCFA** et des mesures de régulation budgétaire décidé par le Gouvernement pour tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

Titre 4 - Dépenses de transfert :

14 175 981 074 FCFA ont été exécutés sur **17 853 946 994 FCFA** inscrits, soit un taux d'exécution de **79,40%**. Le montant **-3 677 965 920 FCFA** est écart imputable à la non-levée de la réserve obligatoire évaluée à **2 678 092 049 FCFA** et à la non-exécution de certains transferts.

Titre 5 - Dépenses d'investissement :

3 546 019 426 FCFA ont été exécutés contre **3 159 725 630 FCFA** inscrits, soit un taux d'exécution de **112,23%**. L'écart constaté de **386 293 796 FCFA** tient compte du montant de la réserve obligatoire de **505 556 101 FCFA** et de la non-exécution des dépenses d'investissement.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DE LA MISSION

Récapitulatif des mouvements par titre

Titres	Nature des mouvements d'AE		
	Transferts	Virements	Annulations
Titre 1		-	-
Titre 2		-	-
Titre 3	1 086 000 000	-	-
Titre 4		-	-
Titre 5	-	-	-
Titre 6	-	-	-
Total des mouvements de CP	1 086 000 000-	-	-

Titres	Nature des mouvements de CP			
	Transferts	Virements	Annulations	Reports
Titre 1	-	-	-	-
Titre 2	-	-	-	-
Titre 3	1 086 000 000	-	-	-
Titre 4	-	-	-	-
Titre 5	-	-	-	-
Titre 6	-	-	-	-
Total des mouvements de CP	1 086 000 000	-	-	-

Explication du total des mouvements d'AE et de CP :

PROGRAMME ADMINISTRATION TERRITORIALE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

Le Programme Administration Territoriale a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la politique publique en matière d'administration du territoire, de frontières, d'élections, ainsi que des libertés publiques.

Il est notamment chargé de :

- La coordination de l'activité des unités territoriales déconcentrées et décentralisées (gouvernorats, préfectures, sous-préfecture, conseils départementaux et conseils communaux) ;
- La gestion des opérations électorales ;
- La reconnaissance légale des structures associatives et partis politiques ;
- La délimitation des circonscriptions administratives ;
- La gestion des questions de frontières.

Le programme est placé sous la responsabilité du Directeur Général des Elections et des Libertés Publiques (DGELP) et la Commission Nationale des Frontières.

Le programme Administration Territoriale doit être en articulation avec le programme Police Nationale, le programme Intégration Africaine, Coopération Internationale et le programme Affaires Etrangères.

En outre, Le programme Administration Territoriale doit être en cohérence avec :

- Le Centre Gabonais des Elections (CGE) ;
- La Commission Nationale pour la Protection des Données à Caractère Personnel (CNPDCP) ;
- L'Agence Nationale des Infrastructures Numérique et des Fréquences (ANINF).
-

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Administration Territoriale comprend trois actions : Gestion et coordination de l'administration du territoire, Gestion des frontières et Vie démocratique.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Gestion et coordination de l'administration du territoire

Cette action, portée par la DGAT (Direction de l'Administration Générale, Direction de l'Administration territoriale) comprend les principales activités suivantes :

- Représentation de l'Etat sur l'ensemble du territoire ;
- Coordination des circonscriptions administratives ;
- Application des textes législatifs et réglementaires en matière d'administration territoriale ;
- Signature des laissez-passer mortuaires ;
- Délivrance des autorisations d'achat et vente d'armes, des mains levées de cautions électorales et de rapatriement, des jeux de hasard et société de gardiennage, d'exhumation et d'inhumation dans les concessions familiales ;
- Délimitation et le découpage du territoire ;
- Gestion de l'information territoriale.

ACTION N° 2 : Gestion des frontières

Cette action, portée par la Commission Nationale des Frontières, comprend les principales activités suivantes :

- Restauration et la préservation de l'intégrité du territoire national ;
- Démarcation des frontières.

Cette action, portée par la DGELP, comprend les principales activités suivantes :

- Application des textes législatifs et réglementaires ;
- Délimitation des circonscriptions électorales ;
- Gestion des opérations électorales ;
- Mise à jour du fichier électoral ;
- Dressage de la liste électorale ;
- Production et distribution des cartes d'électeurs ;
- Commande et gestion du matériel électoral ;
- Formation des agents électoraux ;
- Instruction civique des électeurs en matière de vote ;
- Reconnaissance légale des structures associatives, partis politiques, et confessions religieuses ;
- Traitement des demandes d'autorisation des réunions publiques ;
- Gestion du fichier des ONG, partis politiques, syndicats, fondations et confessions religieuses ;
- Encadrement des libertés d'association et de culte dans le respect de l'ordre public.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Parmi les éléments de contexte qui impactent le programme Administration territoriale, il faut noter :

- Le poids croissant des nouvelles technologies (par exemple, l'introduction de la biométrie dans le processus électoral et l'état civil) ;
- Le développement de logiques d'action plus collectives au sein de la population (multiplication des demandes de reconnaissance d'associations, croissance des demandes d'autorisations de réunions publiques), l'autonomisation et la structuration progressives de la société civile ;
- Des engagements internationaux de plus en plus impactant (en matière de vie démocratique notamment)
- L'intérêt croissant des médias pour les actions relevant du programme (élections, vie associative, réunions publiques...) ;
- D'une façon générale, la forte augmentation des demandes des citoyens et usagers vis-à-vis de l'administration.

Les attentes de la population et de la société civile vis-à-vis du programme sont principalement les suivantes :

- La proximité des administrations avec les administrés ;
- La communication avec les populations ;
- Une information plus précise sur les réglementations applicables ;
- Le conseil et l'accompagnement des usagers dans le cadre de leurs demandes ;
- Un traitement plus rapide des demandes des citoyens / usagers.

Les autorités politiques attendent de l'action du programme, pour leur part :

- La restauration de l'image et de l'autorité de l'Etat à l'intérieur du pays, à travers la modernisation des moyens et outils de travail dans les gouvernorats, préfectures et sous-préfectures ;
- Une transparence sans faille dans toutes les opérations électorales ;
- Un contrôle strict des armes et munitions en circulation ainsi que des sociétés privées de sécurité ;
- Une délimitation et une démarcation précises des frontières du pays ;
- Une coordination efficace des différents services de l'Etat opérant aux frontières.

D'ores et déjà, plusieurs points forts peuvent être mis à l'actif des pouvoirs publics dans le champ du programme :

- Une amélioration des procédures administratives et une meilleure information des usagers sur ces procédures (débits de boisson, laissez-passer mortuaires, création d'associations, armes...) ;
- Une déconcentration partielle des décisions d'autorisation concernant les débits de boisson ;
- Le renforcement de la qualité des listes électorales (nouvelle application informatique) et le traitement des réclamations des électeurs ;
- Le lancement d'une opération de recensement et de classification des associations ;
- Le lancement de la mise aux normes des bureaux et résidences de commandement ;
- Un début de modernisation des outils de travail au niveau central et déconcentré (informatisation) ;
- Le lancement du projet IBOGA (introduction de la biométrie dans la gestion de l'état civil et le processus électoral).

Reste cependant un certain nombre de difficultés et insuffisances à traiter, notamment :

- Une centralisation encore excessive des autorisations administratives ;
- Une information des usagers qui reste encore globalement insuffisante ;
- L'absence de dématérialisation des procédures ;
- Des délais de réponse aux usagers encore très longs (création des associations, délivrance des licences administratives) ;
- L'absence de structure administrative dédiée au domaine d'action « Libertés publiques » ;
- Des procédures encore à améliorer, le manque de formulaires types et d'outils d'aide à la préparation des dossiers par les usagers ;
- Des chevauchements de compétences, des zones de flou ou des problèmes de coordination avec d'autres administrations relevant du Ministère de l'Intérieur ou d'autres Ministères : contrôle des sociétés de gardiennage et de sécurité (DGAT / Police nationale) ...
- Une professionnalisation encore insuffisante des personnels de commandement due notamment au non-respect des critères de nomination et à l'absence de formation continue de ces personnels ;
- Des systèmes d'information et de gestion à moderniser aux différents niveaux de commandement.

ENJEUX

- Garantir l'exercice effectif des libertés publiques et des droits démocratiques reconnus par la loi et promouvoir la tranquillité publique ;
- Pouvoir disposer de frontières claires et admises par l'ensemble des pays limitrophes ;
- Assurer un pilotage et une coordination efficace de l'action des Gouvernorats, Préfectures et Sous-préfectures.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF N°1 : PARVENIR A AMELIORER SUR LA PERIODE 2020-2023 L'ENCADREMENT DES DEBITS DE BOISSONS AINSI QUE LES STOCKS D'ARMES ET MUNITIONS DANS LES SOCIETES DE SECURITE PRIVEES.

- Résultat annuel attendu 1 : recenser les débits de boissons dans les deux (2) arrondissements de la commune d'Akanda ;
- Résultat annuel attendu 2 : recenser les stocks d'armes et munitions dans les sociétés de sécurité privées dans les communes de Libreville, d'Owendo et d'Akanda ;
- Résultat annuel attendu 3 : alimenter le fichier central des dépôts d'armes et munitions civiles dans les communes de Libreville, d'Owendo et d'Akanda ;
- Résultat annuel attendu 4 : alimenter le fichier central des débits de boissons avec les données recueillies dans la commune d'Akanda.

OBJECTIF N°2 : SUR LA PERIODE 2020-2023, AVOIR REUSSI A DEMARQUER, A RESTAURER, A PREVENIR LES LITIGES ET A PRESERVER L'INTEGRITE DU TERRITOIRE NATIONAL

- Résultat annuel attendu 1 : actualiser la carte administrative des villages dans les provinces de l'Estuaire et du Moyen-Ogooué ;
- Résultat annuel attendu 2 : résoudre 15% du litige frontalier entre le Gabon et le Cameroun ;
- Résultat annuel attendu 3 : résoudre 35% du litige frontalier entre le Gabon et la Guinée-équatoriale ;
- Résultat annuel attendu 4 : résoudre 10% du litige frontalier entre le Gabon et Sao tomé ;
- Résultat annuel attendu 5 : résoudre 20% du litige frontalier entre le Gabon et le Congo.

OBJECTIF N°3 : D'ICI A FIN 2023, ETRE PARVENU A DEPLOYER L'ETAT CIVIL NUMERIQUE BIOMETRIQUE, CENTRALISE ET A AMELIORER LE NIVEAU DU CIVISME ELECTORAL

- Résultat annuel attendu 1 : organiser un (1) atelier de spécification relatif à la version finale de l'application numérique et biométrique de l'état civil.
- Résultat annuel attendu 2 : élaborer quatre (4) textes d'application relatifs à aux textes de lois sur l'état civil et le Numéro d'Identification Personnel (NIP).
- Résultat annuel attendu 3 : mettre en place la nouvelle carte nationale d'identité biométrique et électronique.
- Résultat annuel attendu 4 : consolider le sentiment républicain par le renforcement de la citoyenneté et du civisme.
- Résultat annuel attendu 5 : organiser une (1) campagne de sensibilisation au civisme électoral pour au moins une élection.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : PARVENIR A AMELIORER SUR LA PERIODE 2020-2023 L'ENCADREMENT DES DEBITS DE BOISSONS AINSI QUE LES STOCKS D'ARMES ET MUNITIONS DANS LES SOCIETES DE SECURITE PRIVEES.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : recenser les débits de boissons dans les deux (2) arrondissements de la commune d'Akanda ;
- Résultat annuel attendu 2 : recenser les stocks d'armes et munitions dans les sociétés de sécurité privées dans les communes de Libreville, d'Owendo et d'Akanda ;
- Résultat annuel attendu 3 : alimenter le fichier central des dépôts d'armes et munitions civiles dans les communes de Libreville, d'Owendo et d'Akanda.
- Résultat annuel attendu 4 : alimenter le fichier central des débits de boissons avec les données recueillies dans la commune d'Akanda.

Résultats annuels atteints

- Des débits de boissons ont été recensés dans les deux (2) arrondissements de la commune d'Akanda ;
- Des stocks d'armes et munitions dans les sociétés de sécurité privées dans les communes de Libreville, d'Owendo et d'Akanda ont été recensés ;
- Le fichier central des dépôts d'armes et munitions civiles a été alimenté à 50% dans les communes de Libreville, d'Owendo et d'Akanda.
- Le fichier central des débits de boissons a été alimenté à 25% avec les données recueillies dans la commune d'Akanda.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'alimentation du fichier des débits de boisson	%			5	80	75	25	100
Nombre d'arrondissement ayant fait l'objet d'un recensement des débits de boisson	Nombre			2	8	8	2	10 (cumulé)
Nombre d'arrondissement ayant fait l'objet d'un recensement des dépôts d'armes	Nombre			N/A	N/A	0	10	10 (cumulé)
Taux d'alimentation du fichier des dépôts d'armes et munitions civiles	%			0	0	0	100	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Une mission de terrain a été effectuée dans la commune d'Akanda pour le recensement des débits de boissons ;

Le recensement des stocks d'armes et munitions dans les sociétés de sécurité privées dans les communes de Libreville, d'Owendo et d'Akanda a été mené par nos équipes ;

Le fichier central des dépôts d'armes et munitions civiles a été alimenté dans les communes de Libreville, d'Owendo et d'Akanda ;

Le fichier central des débits de boissons a été alimenté avec les données recueillies dans la commune d'Akanda.

Les activités réalisées par la Direction Générale de l'Administration du Territoire en 2020 se résument essentiellement au traitement des dossiers soumis quotidiennement à ses services.

Au titre des missions sur le terrain, le recensement des débits de boissons dans la commune d'Akanda n'a pas eu lieu à cause de la pandémie de la COVID-19. Toutefois, trois agents de la DGAT ont pu prendre part à la mission d'inspection organisée par l'Inspection Générale des Services du 09 au 30 novembre 2020, à travers le pays. Cette mission avait pour but le contrôle et la vérification des services déconcentrés et décentralisés.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : actualiser la carte administrative des villages dans les provinces de l'Estuaire du Moyen-Ogooué ;
- Résultat annuel attendu 2 : résoudre 40% restant du litige frontalier entre le Gabon et le Cameroun ;
- Résultat annuel attendu 3 : résoudre 95% restant du litige frontalier entre le Gabon et la Guinée-équatoriale.
- Résultat annuel attendu 4 : résoudre 20% restant du litige frontalier entre le Gabon et Sao tomé ;
- Résultat annuel attendu 5 : résoudre 58% restant du litige frontalier entre le Gabon et le Congo.

Résultats annuels atteints

- La carte administrative de 2 villages a été actualisée dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué actualisée ;
- 40% restant du litige frontalier entre le Gabon et le Cameroun a été résolu ;
- 95% restant du litige frontalier entre le Gabon et la Guinée-équatoriale a été résolu ;
- 20% restant du litige frontalier entre le Gabon et Sao tomé a été résolu ;
- 58% restant du litige frontalier entre le Gabon et le Congo a été résolu.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible	Cible Echéance 2023
Nombre de villages à mettre à jour dans la carte administrative	Nombre			500	2	2	2	2
40% restant du litige frontalier entre le Gabon et le Cameroun	%			15	40%	25%	45%	100%
95% restant du litige frontalier entre le Gabon et la Guinée-équatoriale	%			35	N/A	15%	15%	100%
20% restant du litige frontalier entre le Gabon et Sao tomé	%			10	20%	35%	30%	100%
58% restant du litige frontalier entre le Gabon et le Congo	%			20	58%	10%	5%	100%

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Une mission de terrain a été effectuée pour actualiser la carte administrative des villages dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué ;

Une mission conjointe a été effectuée pour résoudre 40% restant du litige frontalier entre le Gabon et le Cameroun ;

Une mission conjointe a été effectuée pour résoudre 95% restant du litige frontalier entre le Gabon et la Guinée-équatoriale ;

Une mission conjointe a été effectuée pour résoudre 20% restant du litige frontalier entre le Gabon et Sao tomé ;

Une mission conjointe a été effectuée pour résoudre 58% restant du litige frontalier entre le Gabon et le Congo.

Toutes les missions nous ont permis d'engager un montant global de 149 000 000 FCFA.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : organiser un (1) atelier de spécification relatif à la version finale de l'application numérique et biométrique de l'état civil.
- Résultat annuel attendu 2 : élaborer quatre (4) textes d'application relatifs aux textes de lois sur l'état civil et le Numéro d'Identification Personnel (NIP).

- Résultat annuel attendu 3 : mettre en place la nouvelle carte nationale d'identité biométrique et électronique.
- Résultat annuel attendu 4 : consolider le sentiment républicain par le renforcement de la citoyenneté et du civisme.
- Résultat annuel attendu 5 : organiser une (1) campagne de sensibilisation au civisme électoral pour au moins une élection.

Résultats annuels atteints

Un (1) atelier de spécification relatif à la version finale de l'application numérique et biométrique de l'état civil a été organisé.

4 textes d'application relatifs aux textes de lois sur l'état civil et le Numéro d'Identification Personnel (NIP) ont été élaborés.

Mettre en place la nouvelle carte nationale d'identité biométrique et électronique.

Un (1) campagne de sensibilisation a été organisée pour consolider le sentiment républicain par le renforcement de la citoyenneté et du civisme.

1 campagne de sensibilisation au civisme électoral pour au moins une élection a été organisée.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible Echéance pluriannuelle
Atelier de spécification relatif à la version finale de l'application numérique et biométrique de l'état civil	Nombre	N/A			1	1	1	3
Élaborer quatre (4) textes d'application relatifs aux textes de lois sur l'état civil et le Numéro d'Identification Personnel (NIP)	Nombre	N/A			4	2	2	8
Mettre en place la nouvelle carte nationale d'identité biométrique et électronique								
Consolider le sentiment républicain par le renforcement de la citoyenneté et du civisme	Nombre	N/A			1	1	1	3
Organiser une (1) campagne de sensibilisation au civisme électoral pour au moins une élection	Nombre	N/A			1	1	1	3

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Des missions de terrain ont été effectuées sur les ateliers de spécifications relatives au traitement automatique de numérisation et de vérification des données relatives à la banque de données, la gestion des associations et un séminaire relatif au traitement automatique des associations religieuses et ainsi que le fonctionnement des services.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°2.136.1 : Action Gestion de l'Administration du Territoire	7 960 517 096	4 680 072 259	-3 280 444 837	7 960 517 096	4 680 072 259	-3 280 444 837
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	3 899 351 166	-	-3 899 351 166	3 899 351 166	-	- 3 899 351 166
Titre 3. Dépenses de biens et services	701 931 230	646 448 445	- 55 482 785	701 931 230	646 448 445	- 55 482 785
Titre 4. Dépenses de transfert	899 234 700	757 338 895	- 141 895 805	899 234 700	757 338 895	- 141 895 805
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 460 000 000	3 276 284 919	816 284 919	2 460 000 000	3 276 284 919	816 284 919
Titre 6. Autres dépenses						
N°2.136.2 : Action Gestion des Frontières	164 354 134	129 606 398	- 34 747 736	164 354 134	129 606 398	- 34 747 736
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	164 354 134	129 606 398	-34 747 736	164 354 134	129 606 398	- 34 747 736
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Titre 6. Autres dépenses						
N°2.136.3 Action Vie démocratique	273 116 856	175 622 946	- 97 493 910	273 116 856	175 622 946	- 97 493 910
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	21 720 276	-	- 21 720 276	21 720 276	-	-21 720 276
Titre 3. Dépenses de biens et services	220 918 280	175 622 946	- 45 295 334	220 918 280	175 622 946	- 45 295 334
Titre 4. Dépenses de transfert	30 478 300	-	- 30 478 300	30 478 300	-	- 30 478 300
Titre 5. Dépenses d'investissement						
Titre 6. Autres dépenses						
Total pour le programme	8 397 988 086	4 985 301 603	- 3 412 686 483	8 397 988 086	4 985 301 603	- 3 412 686 483
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	3 921 071 442	-	-3 921 071 442	3 921 071 442	-	- 3 921 071 442
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 087 203 644	951 677 789	-135 525 855	1 087 203 644	951 677 789	- 135 525 855
Titre 4. Dépenses de transfert	929 713 000	757 338 895	-172 374 105	929 713 000	757 338 895	- 172 374 105
Titre 5. Dépenses d'investissement	2 460 000 000	3 276 284 919	816 284 919	2 460 000 000	3 276 284 919	816 284 919

Explication des principaux écarts :

Inscrit à hauteur de **8 397 988 086 FCFA**, le budget du programme Administration Territoriale a été exécuté pour un montant de **4 985 301 603**, soit un écart de **-3 412 686 483 FCFA** correspondant à un taux d'exécution de **59.36%**. Cet écart se justifie ainsi qu'il suit :

Réserve obligatoire **750 497 679 FCFA** ;

Montant non engagé **3 412 686 483 FCFA** pour des raisons de fermeture du budget avant.

Titre 2 :

La gestion des soldes permanentes des personnels et les soldes de la main d'œuvre non permanente incombent à la Direction de la solde. Le montant inscrit au titre 2 est de **3 921 071 442 FCFA** (gestion centralisée).

Titre 3 :

Sur les **1.087.203.644 FCFA** des crédits inscrits pour le titre 3, seuls **951.677.789 FCFA** ont été ordonnancés, soit un écart de **135.525.855 FCFA**.

Ce niveau d'exécution correspond à un taux de 87,53%.

Titre 4 :

Sur les **929 713 000 FCFA** des crédits inscrits pour le titre 4, seuls **757 338 895 FCFA** ont été ordonnancés soit un écart de **172 374 105 FCFA**.

Ce niveau d'exécution correspond à un taux de 81,50%.

Titre 5 :

Sur les **2 460 000 000 FCFA** des crédits inscrits pour le titre 5 **3 276 284 919 FCFA** ont été ordonnancés, soit un écart de **816 284 919 FCFA**. Ce niveau d'exécution correspond à un taux de 133,18%.

RECAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CREDITS AU NIVEAU DU PROGRAMME

Tableau récapitulatif des transferts

Transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780 : Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	2.136:Administration territoriale	Titre 3	86 000 000	86 000 000
Total des transferts			86 000 000	86 000 000
dont Titre 2				
dont Titre 3			86 000 000	86 000 000
dont Titre 4				
dont Titre 5				

Explication des impacts de chaque transfert :

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	N/C	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	N/C	310	310	0	0	0	310
Permanents	N/C	310	310	0	0	0	310
Non permanents	N/C	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	N/C	180	180	0	0	0	180
Permanents	N/C	180	180	0	0	0	180
Non permanents	N/C	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	N/C	180	180	0	0	0	180
Permanents	N/C	180	180	0	0	0	180
Non permanents	N/C	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	N/C	670	670	0	0	0	670
Main d'œuvre non permanente	N/C	479	479	0	0	0	479
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	N/C	1149	1149	0	0	0	1149

Explication des évolutions :

Au 31 décembre 2021 les effectifs se décomposent comme suit :

- 310 fonctionnaires de la catégorie A ;
- 180 fonctionnaires de la catégorie B ;
- 180 fonctionnaires de la catégorie C ;
- MONP, 479 agents : chiffre qui n'a pas évolué par rapport à l'année dernière.

De façon globale, les effectifs du programme sont restés stables.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	3 921 071 442	3 921 071 442	0	0	3 921 071 442	3 921 071 442
Total des crédits de titre 2	3 921 071 442	3 921 071 442	0	0	3 921 071 442	3 921 071 442

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart (b-a)	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Gestion et coordination de l'administration du territoire	701 931 230	701 931 230	646 448 445	646 448 445	-55 482 785	-55 482 785
Activité 1: gestion de l'administration territoriale en centrale	51 271 373	51 271 374	51 271 373	51 271 374	-	
Activité 2: recenser les débits de boissons dans les communes d'Akanda	78 021 417	78 021 417	22 538 632	22 538 633	19 517 216	-19 517 216
Activité 3 recensé les stocks d'armes et munitions dans les sociétés de sécurités privées	44 732 416	44 732 416	44 732 416	44 732 416	-	
Activité 4 : actualiser la carte administrative des villages dans les provinces de l'Estuaire et du Moyen-Ogooué	41 314 325	41 314 325	41 314 325	41 314 325	-	
Activité 5 : animation et pilotage des services déconcentré	486 591 699	486 591 699	486 591 699	486 591 699	-	
ACTION2 : Gestion des frontières	164 354 134	164 354 134	129 606 398	129 606 398	-34 747 736	-34 747 736
Activités 1 : Fonctionnement de la commission nationale des frontières	164 354 134	164 354 134	129 606 398	129 606 398	-34 747 736	-34 747 736
ACTION3 Vie démocratique	220 918 280	220 918 280	175 622 946	175 622 946	-45 295 334	-45 295 334
Activité 1 : Gestion des associations et des partis politiques	37 599 008	37 599 008	24 000 000	24 000 000	-13 599 008	-13 599 008
Activité 2 : Elections et libertés publiques	58 113 094	58 113 094	50 000 000	50 000 000	-8 113 094	-8 113 094
Activité 3 : Gestion et suivi du programme	57 587 413	57 587 413	50 000 000	50 000 000	-7 587 413	-7 587 413
Activité 4: Fonctionnement Iboga	33 437 852	33 437 852	26 000 000	26 000 000	-7 437 852	-7 437 852
Activité 5: Fonctionnement du cabinet du DG	34 180 913	34 180 913	25 622 946	25 622 946	-8 557 967	-8 557 967
Total des crédits de titre 3	1 087 203 644	1 087 203 644	951 677 789	951 677 789	- 135 525 855	- 135 525 855

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

ACTION 1 : Gestion et coordination de l'administration du territoire 701 931 230 F CFA

Activité 1 : gestion de l'administration territoriale en centrale

Activité 2 : recenser les débits de boissons dans les communes d'Akanda

Activité 3 recensé les stocks d'armes et munitions dans les sociétés de sécurités privées

Activité 4 : actualiser la carte administrative des villages dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué

Activité 5 : animation et pilotage des services déconcentrés

ACTION 2 : la Gestion des frontières a engagé un montant total de **129 606 398 FCFA**.

Activités 1 : Fonctionnement de la commission nationale des Frontières

Les activités suivantes ont été menées pour l'atteinte de l'objectif et le fonctionnement de la commission :

- formaliser un programme de travail ;
- recenser et caractériser les zones floues dans les limites administratives (analyse des données disponibles, échange d'information avec le personnel de commandement) ;
- effectuer des relevés topographiques des villages ;
- concevoir et mettre en œuvre tout mécanisme de surveillance des frontières et de prévention des conflits et des litiges ;
- procéder avec la partie camerounaise à la reconnaissance de tous les segments terrestre et fluvial, ainsi que celle de la matérialisation du passage du parallèle 1°15'N du Kom à l'Ayina ;
- faire ratifier la convention portant délimitation de la frontière maritime entre le Gabon et Sao-Tomé et Principe, signé à Sao-Tomé le 26 avril 2001 ;
- procéder avec la partie congolaise à la reconnaissance de la frontière terrestre et tracer la frontière maritime.

ACTION 3 : l'action vie démocratique a engagé un montant total de **175 622 946 FCFA**

Dans cette action nous avons le fonctionnement du cabinet du Directeur Général, des différents services, le projet Iboga et les activités liées à l'atteinte des objectifs du programme :

- organiser des ateliers de spécifications ;
- mettre en place une commission de rédaction de textes ;
- rendre opérationnel le service de la carte nationale d'identité nationale biométrique et électronique ;
- organiser des campagnes de sensibilisation sur le civisme électoral.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
N°2.136.1 : Action Gestion de l'Administration du Territoire	899 234 700	899 234 700	757 338 895	757 338 895	- 141 895 805	-141 895 805
Transfert : Gabon Indépendance	70 208 818	70 208 818	58 904 495	58 904 495	-11 304 323	-11 304 323
Transfert Emolument des Chefferies	829 025 882	829 025 882	698 434 400	698 434 400	- 130 591 482	-130 591 482
N°2.136.3 Action Vie démocratique	30 478 300	30 478 300	-	-	-30 478 300	-30 478 300
Transfert : Subvention aux parties politiques	30 478 300	30 478 300	-	-	-30 478 300	-30 478 300
Total des crédits de titre 4	929 713 000	929 713 000	757 338 895	757 338 895	-172 374 105	-172 374 105

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

ACTION 1 : Gestion et coordination de l'administration du territoire 757 338 895 FCFA

Ce montant a servi au paiement des émoluments des chefferies sur l'étendue du territoire.

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
ACTION 1 : Gestion de l'Administration du Territoire	2 460 000 000	2 460 000 000	3 276 284 919	3 276 284 919	816 284 919	816 284 919
Projet: Achat équipements roulants (gouverneurs)	500 000 000	500 000 000			- 500 000 000	- 500 000 000
Projet: Réhabilitation et achèvement du complexe administratif d'AKIENI	500 000 000	500 000 000	420 000 000	420 000 000	- 80 000 000	- 80 000 000
Projet: Réhabilitation de la salle polyvalente du Gouvernorat-Franceville	400 000 000	400 000 000	336 000 000	336 000 000	- 64 000 000	- 64 000 000
Projet: Achat équipements roulants (préfets)	260 000 000	260 000 000	2 142 496 919	2 142 496 919	1 882 496 919	1 882 496 919

Projet: Réhabilitation résidence du Gouverneur de l'Estuaire	50 000 000	50 000 000	42 000 000	42 000 000	-8 000 000	-8 000 000
Projet: Réhabilitation résidence du Gouverneur du Haut Ogooué	50 000 000	50 000 000	42 000 000	42 000 000	-8 000 000	-8 000 000
Projet: Réhabilitation résidence du Gouverneur du Moyen Ogooué	50 000 000	50 000 000	42 000 000	42 000 000	-8 000 000	-8 000 000
Réhabilitation résidence du Gouverneur de la Ngounié	50 000 000	50 000 000	42 000 000	42 000 000	-8 000 000	-8 000 000
Projet: Réhabilitation résidence du Gouverneur de la Nyanga	50 000 000	50 000 000	42 000 000	42 000 000	-8 000 000	-8 000 000
Projet: Réhabilitation résidence du Gouverneur de l'Ogooué Ivindo	50 000 000	50 000 000	41 900 000	41 900 000	-8 100 000	-8 100 000
Projet: Réhabilitation résidence du Gouverneur de l'Ogooué Lolo	50 000 000	50 000 000	41 888 000	41 888 000	-8 112 000	-8 112 000
Projet: Réhabilitation résidence du Gouverneur de l'Ogooué Maritime	50 000 000	50 000 000	42 000 000	42 000 000	-8 000 000	-8 000 000
Projet: Réhabilitation résidence du Gouverneur du Woleu Ntem	50 000 000	50 000 000	42 000 000	42 000 000	-8 000 000	-8 000 000
Projet :Construction Prefecture PANA	100 000 000	100 000 000			- 100 000 000	- 100 000 000
Projet: Construction logement Préfet Iboundji	90 000 000	90 000 000			- 90 000 000	- 90 000 000
Projet: Achat véhicules des Gouverneurs des provinces de la Nyanga, le l'Ogooué Ivindo et de l'Ogooué Lolo	135 000 000	135 000 000			- 135 000 000	- 135 000 000
Projet: Achat véhicules du Préfet de Mayumba	25 000 000	25 000 000			- 25 000 000	- 25 000 000
Total des crédits de titre 5	2 460 000 000	2 460 000 000	3 276 284 919	3 276 284 919	816 284 919	816 284 919

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant sortir les différents projets de développement et d'équipement :

PROGRAMME GESTION DES COLLECTIVITES LOCALES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme "gestion des collectivités locales" est circonscrit autour de l'adaptation du cadre juridique et institutionnel en matière de tutelle de l'Etat sur les collectivités locales, de promotion de la bonne gouvernance et de développement local d'une part, et d'autre part, d'assistance aux collectivités locales sur les plans institutionnel, technique et logistique. Le responsable du programme gestion des collectivités locales est le Directeur Général des Collectivités Locales

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : optimisation de la performance des collectivités locales

L'optimisation de la performance des collectivités locales passe notamment par :

- l'impulsion d'un nouveau management des collectivités locales ;
- la modernisation de la tutelle de l'Etat sur les collectivités locales ;
- la promotion des initiatives de développement local durable.

ACTION N° 2 : assistance aux collectivités locales

L'assistance aux collectivités locales recouvre essentiellement :

- le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des collectivités locales ;
- la maîtrise de l'information locale ;
- le financement des collectivités locales.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les attentes du programme au cours des prochaines années sont formulées de la manière suivante :

- l'élaboration des outils de gestion des collectivités locales ;
- l'appropriation du transfert des compétences et des moyens de l'État aux collectivités locales ;
- la mise en place de la Fonction Publique Locale ;
- l'effectivité du contrôle de légalité des actes des collectivités locales ;
- l'accompagnement des initiatives de développement local.

Faits marquants récents au sein du programme "gestion des collectivités Locales" se résument comme suit :

- l'adoption par le conseil des ministres en sa séance du 12 juin 2020 du projet de loi fixant les modalités de transfert des compétences de l'Etat aux collectivités locales et du décret fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement des organes de la décentralisation ;
- la promulgation de loi organique n°001/2014 du 15 juin 2015 relative à la décentralisation ;
- la promulgation du décret n°0342/PR/MISPID du 03 juillet 2015 portant création et organisation de la Direction Générale des Collectivités Locales.

ENJEUX

La gestion des collectivités locales commande, plus que jamais, de rendre l'action des institutions décentralisées plus performante caractérisée par une assistance multiforme de la part de l'administration centrale.

RAPPEL DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : A l'horizon 2023, rendre la gestion des collectivités locales performante.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : A l'horizon 2023, avoir développé les compétences des collectivités locales

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : A l'horizon 2023, mettre en place une base de données des collectivités locales

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : A L'HORIZON 2023, RENDRE LA GESTION DES COLLECTIVITES LOCALES PERFORMANTE

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : avoir élaboré deux (2) manuels de procédures.
- Résultat annuel N° 2 : avoir financé soixante-six (66) projets des collectivités locales identifiés.
- Résultat annuel N° 3 : avoir réalisé 30% du processus d'optimisation de la performance des collectivités locales.

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel N°1 : avoir élaboré deux (2) manuels de procédures.

Les termes de référence des deux (2) manuels de procédures ont été réalisés et l'organisation des ateliers de restitution et validation des projets de manuels de procédures ont été effectives ainsi que la vulgarisation desdits manuels auprès des Présidents des Conseils locaux. Il s'agit d'un manuel de procédures budgétaire et comptable des collectivités locales du Gabon et un manuel de procédures simplifiées relatif à l'élaboration des projets des collectivités locales.

- Résultat annuel N° 2_: avoir financé soixante-six (66) projets des collectivités locales identifiés.

La collecte des idées de projets sélectionnées sous l'autorité des Gouverneurs a été effective. Cependant, l'étape relative à la passation des marchés n'a pas prospéré du fait que l'inscription budgétaire prévue dans la Loi de finances initiale n'a pas été reconduite dans la loi de finances rectificative. En conséquence, la poursuite de la réalisation des projets n'a pu être effective.

- Résultat annuel N° 3 : avoir réalisé 30% du processus d'optimisation de la performance des collectivités locales.

Les 30% du processus d'optimisation de la performance des collectivités locales ont été entièrement réalisés.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de manuel de procédures	Nombre	N/A	N/A	2	2	0	4	6
Nombre de projets de collectivités locales financés	Nombre	N/A	N/A	66	0	66	132	198
Taux d'effectivité de la performance des collectivités locales	%	N/A	N/A	30	15	15	85	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : avoir élaboré deux (2) manuels de procédures.

Les deux (2) manuels de procédures attendu en 2021 ont été entièrement élaborés et mis à la disposition des Présidents des Conseils Locaux. Il s'agit d'un manuel de procédures budgétaire et comptable des collectivités locales du Gabon et un manuel de procédures simplifiées relatif à l'élaboration des projets et à la recherche des financements. La mobilisation des experts des administrations sectorielles autour des ateliers a permis l'élaboration desdits manuels avec l'appui du PDIL2.

Résultat annuel N° 2 : avoir financé soixante-six (66) projets des collectivités locales identifiés.

Le financement des soixante-six (66) projets des collectivités locales n'a pas été effectif. Toutefois, la collecte et la sélection des idées de projets ont été effectives sous l'autorité des Gouverneurs de provinces. Cependant, contre toute attente, l'inscription budgétaire prévue dans la Loi de finances initiale n'a pas été reconduite dans la loi de finances rectificative. En conséquence, la poursuite de la réalisation des projets n'a pu être effective. Cette situation a entraîné le report de la cible prévue en 2021 en plus de celle déjà inscrite en 2022, soit au total un pourcentage de 85%.

Résultat annuel N° 3 : avoir réalisé 30% du processus d'optimisation de la performance des collectivités locales.

Les 30% du processus d'optimisation de la performance des collectivités locales ont été réalisés partiellement suite à l'organisation des rencontres avec les collectivités locales dans le cadre de l'appui technique au quotidien, les sessions des débats d'orientation budgétaire et d'analyse des budgets des collectivités locales ainsi que les ateliers d'évaluation des acquis des Mairies et des Présidents des conseils départementaux, tenus dans les neuf (9) chefs-lieux de province, qui portaient notamment sur la maîtrise de l'arsenal juridique et les bonnes pratiques régissant l'action des institutions locales.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : A L'HORIZON 2023, AVOIR DEVELOPPE LES COMPETENCES DES COLLECTIVITES LOCALES

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N° 1 : avoir organisé trois (3) ateliers d'évaluation des acquis des séminaires de renforcement des capacités des collectivités locales.

Prévue au nombre de trois (3) en 2021 c'est plutôt neuf (9) ateliers d'évaluation des acquis qui ont été réalisés.

- Résultat annuel N° 2 : avoir réalisé 30% du processus d'appropriation des compétences des collectivités locales

Attendu à 30% du processus d'appropriation des compétences des collectivités locales en 2021, ce taux a été atteint à 100%.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre d'atelier d'évaluation	Nombre	N/A	N/A	3	9	6	0	9
Taux d'appropriation des compétences des collectivités locales	%	N/A	N/A	30	100	70	0	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N° 1 : avoir organisé trois (3) ateliers d'évaluation des acquis des séminaires de renforcement des capacités des collectivités locales.

Prévue au nombre de trois (3) en 2021, c'est plutôt neuf (9) ateliers d'évaluation des acquis qui ont été réalisés. Soit le total prévu pour la cible à l'échéance pluriannuelle. Ce résultat a conduit au retrait de la cible prévue en 2022 dans le PAP. Ce résultat a en outre été atteint grâce à un financement autorisé dans le cadre de la fongibilité des crédits.

Résultat annuel N° 2 : avoir réalisé 30% du processus d'appropriation des compétences des collectivités locales

Attendu à 30% du processus d'appropriation des compétences des collectivités locales, ce taux est passé à 100% du fait que les cent (100) Présidents des conseils municipaux et départementaux se sont bien appropriés le contenu des modules dispensés et ont vu leurs connaissances s'enrichir dans des domaines divers et variés. L'atteinte de ce résultat a permis de revoir la cible initialement prévue en 2022 dans le PAP.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°3 : A L'HORIZON 2023, METTRE EN PLACE UNE BASE DE DONNEES DES COLLECTIVITES LOCALES

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : avoir collecté les données dans quarante-huit (48) collectivités locales ;

La collecte des données a été effective dans quarante-huit (48) collectivités locales.

- Résultat annuel N°2 : avoir réalisé 68 % de la mise en place de la base de données.

La mise en place de la base de données est effective à hauteur de 48%.

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de collectivités locales ayant fait l'objet de collecte	Nombre	0	0	48	48	0	52	100
Taux de mise en place de la base de données	%	N/A	0	48	79	21	21	100

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Résultat annuel N°1 : avoir collecté les données dans quarante-huit (48) collectivités locales.

Le renforcement des capacités des agents chargés de la collecte des données a été effective. De même, la collecte des données en elle-même a eu lieu en collaboration avec l'ANINF dans quarante (40) communes et trente-neuf (39) départements. Le résultat attendu a été largement dépassé. La méthodologie adoptée pour l'atteinte de ce résultat annuel a consisté à l'organisation des discussions par visioconférence et par la transmission des formulaires de collecte des données qui ont été renseignés par les membres des bureaux des conseils municipaux et départementaux ainsi que les services déconcentrés de l'Etat.

Résultat annuel N°2 : avoir réalisé 68 % de la mise en place de la base de données.

Initialement prévue à 68% dans le PAP 2021, la mise en place de la base de données est effective à hauteur de 79%.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (b – a)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (d) – (c)
Action N°1 : optimisation de la performance des collectivités locales	182 646 944	35 649 916	- 146 997 028	182 646 944	35 649 916	-146 997 028
Titre 1. Charges financières de la dette	0		0			0
Titre 2. Dépenses de personnel	117 646 944	-	- 117 646 944	117 646 944		- 117 646 944
Titre 3. Dépenses de biens et services	45 000 000	35 649 916	-9 350 084	45 000 000	35 649 916	-9 350 084
Titre 4. Dépenses de transfert	20 000 000		-20 000 000	20 000 000		-20 000 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-			
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-			
Action N°2 : Assistance aux collectivités locales	17 054 782 474	13 542 642 179	-3 512 140 295	17 054 782 474	13 542 642 179	-3 512 140 295
Titre 1. Charges financières de la dette	-				-	
Titre 2. Dépenses de personnel	10 548 480		-10 548 480	10 548 480		-10 548 480
Titre 3. Dépenses de biens et services	155 000 000	124 000 000	-31 000 000	155 000 000	124 000 000	-31 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	16 889 233 994	13 418 642 179	-3 470 591 815	16 889 233 994	13 418 642 179	-3 470 591 815
Titre 5. Dépenses d'investissement	-				-	
Titre 6. Autres dépenses	-				-	
Total pour le programme	17 237 429 418	13 578 292 095	-3 659 137 323	17 237 429 418	13 578 292 095	-3 659 137 323
Titre 1. Charges financières de la dette	-					
Titre 2. Dépenses de personnel	128 195 424		- 128 195 424	128 195 424		- 128 195 424
Titre 3. Dépenses de biens et services	200 000 000	159 649 916	-40 350 084	200 000 000	159 649 916	-40 350 084
Titre 4. Dépenses de transfert	16 909 233 994	13 418 642 179	-3 490 591 815	16 909 233 994	13 418 642 179	-3 490 591 815

Explication des principaux écarts :

Le montant des crédits du programme « Gestion des Collectivités Locales » inscrit dans la LFR 2021 s'élevait à **17 237 429 418 FCFA** en AE et CP. La consommation des crédits imputable au programme s'élève à **13 578 298 095 FCFA**, soit un taux d'exécution global de 78,77%.

Titres 2 : Dépenses de personnel

Autorisées à hauteur de 128 195 424 FCFA en AE et CP dans la loi de finances rectificative 2021, les dépenses de personnel composées essentiellement de la MONP, ont été exécutées en centralisées en dépit de leur affichage dans le programme.

Titre 3 : Dépenses des biens et services

Inscrites à hauteur de 200 000 000 FCFA, les dépenses de biens et services ont été exécutées pour un montant de 159 649 916 FCFA, soit un taux d'exécution 79,82%.

L'écart de 40 350 084 FCFA constaté s'explique par le taux effectif d'autorisation d'engagement (159 649 916 FCFA) et des demandes des Régies d'avance qui n'ont pas prospéré.

Titre 4 : Dépenses de transferts

Initialement autorisées à 16 909 233 994 FCFA dans la loi de finances rectificative 2021, les dépenses de transferts ont été exécutées 13 418 642 179 FCFA, soit un taux d'exécution de 79,35%.

L'écart de 3 490 591 815 FCFA entre les autorisations et les crédits exécutés résulte de la réserve obligatoire non levée de 2 712 855 687 FCFA ainsi que des mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	24	24	24	1	18	17	42
Permanents	24	24	24	1	18	17	42
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	18	18	18	0	0	0	18
Permanents	18	18	18	0	0	0	18
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	5	5	5	0	0	0	5
Permanents	5	5	5	0	0	0	5
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	47	47	47	2	18	17	64
Main d'œuvre non permanente	8	8	8	0	0	0	8
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	55	55	55	1	18	17	73

Explication des évolutions :

Le programme a enregistré un (1) départ à la retraite en 2021.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	128 195 424	128 195 424			-128 195 424	-128 195 424
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	128 195 424	128 195 424			128 195 424	128 195 424
Total des crédits de titre 2	128 195 424	128 195 424			-128 195 424	-128 195 424

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

Les crédits du titre 2 ont servi exclusivement aux salaires de la MONP.

Autorisées à hauteur de 128 195 424 FCFA en AE et CP dans la loi de finances rectificative 2021, les dépenses de personnel composées essentiellement de la MONP, ont été exécutées en centralisées en dépit de leur affichage dans le programme.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Optimisation de la performance des collectivités locales	45 000 000	45 000 000	35 649 916	35 649 916	-9 350 084	-9 350 084
Activité 1 : Elaboration de deux manuels de procédures	32 500 000	32 500 000	17 649 916	17 649 916	14 850 084	14 850 084
Activité 2 : Réalisation de 66 projets des collectivités locales identifiés	12 500 000	12 500 000	0	0	12 500 000	12 500 000
Activités 3 : identification du site devant abriter le port sec de MEYO-KYE	0	0	12 299 916	12 299 916	-12 299 916	-12 299 916
Activités 3 : Suivi des actes des collectivités Locales	0	0	5 700 084	5 700 084	-5 700 084	-5 700 084
ACTION 2 : Assistance aux collectivités locales	155 000 000	155 000 000	124 000 000	124 000 000	31 000 000	31 000 000
Activités 1 : organisation des ateliers d'évaluation des acquis des séminaires de renforcement des capacités des collectivités locales	34 280 000	34 280 000	58 000 000	58 000 000	-23 720 000	-23 720 000
Activité 2 : collecte de données des collectivités locales	19 300 000	19 300 000	0	0	19 300 000	19 300 000
Activités 3 : coordination des activités d'assistance aux collectivités locales	1 420 000	1 420 000	0	0	1 420 000	1 420 000
Activités 4 : Débat d'orientation budgétaire et approbation des budget des collectivités locales	100 000 000	100 000 000	66 000 000	66 000 000	34 000 000	34 000 000
Total des crédits de titre 3	200 000 000	200 000 000	160 000 000	160 000 000	123 790 084	123 790 084

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Inscrites à hauteur de 200 000 000 FCFA, les dépenses de biens et services ont été exécutées à 79,82%. Ces dépenses ont servi :

- au financement des activités liées à l'élaboration des manuels de procédures (17 649 916 FCFA) ;
- au financement de la mission d'identification du site devant abriter le port sec de MEYO-KIE (12 299 916 FCFA) ;
- aux missions d'accompagnement des collectivités locales (5 700 084 FCFA) ;
- à l'organisation des ateliers d'évaluation des acquis des séminaires de renforcement des capacités des collectivités locales dans les neuf (9) chefs-lieux de province (58 000 000 FCFA) et à la prise en charge des activités préparatoires à l'organisation du débat d'orientation budgétaire des collectivités locales et au financement des missions y relatives ainsi qu'à celles dédiées à l'analyse des budgets des collectivités locales (66 000 000 FCFA).

Les écarts obtenus découlent non seulement du montant des crédits effectivement mis à disposition et des activités pour lesquelles les inscriptions prévisionnelles ont connu une réévaluation à la hausse pour l'organisation des ateliers dans les neuf (9) chefs-lieux de province. De même, certaines activités non prises en compte dans le PAP, du fait de leur caractère urgent, se sont vu allouer des crédits initialement destinés à une autre activité.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1	20 000 000	20 000 000	0	0	-20 000 000	-20 000 000
Cotisation international CADDEL	20 000 000	20 000 000	0	0	-20 000 000	-20 000 000
ACTION 2 :	16 889 233 994	16 889 233 994	13 418 642 179	13 418 642 179	-3 470 591 815	-3 470 591 815
Subventions aux collectivités locales	16 889 233 994	16 889 233 994	13 418 642 179	13 418 642 179	-3 470 591 815	-3 470 591 815
Total des crédits de titre 4	16 909 233 994	16 909 233 994	13 418 642 179	13 418 642 179	-3 490 591 815	-3 490 591 815

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

Initialement autorisées à 16 909 233 994 FCFA dans la loi de finances rectificative 2021, les dépenses de transferts ont été exécutées 13 418 642 179 FCFA, soit un taux d'exécution de 79,35%.

L'écart de 3 470 591 815 FCFA entre les autorisations et les crédits exécutés résulte de la réserve obligatoire non levée de 2 712 855 687 FCFA ainsi que des mesures de régulation budgétaire décidées par le Gouvernement afin de tenir compte du niveau de la trésorerie de l'Etat.

PROGRAMME PREVENTION ET GESTION DES CATASTROPHES

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

Le programme Prévention et gestion des catastrophes exprime les orientations et la politique du Gouvernement en matière d'élaboration d'une stratégie de prévention des risques et de réduction des catastrophes en vue de la protection des populations, ainsi que la gestion des catastrophes en apportant assistance aux populations en cas de sinistre.

Ce programme est piloté par le Directeur Général de la Protection Civile, Responsable du Programme (RPROG).

La Direction Générale de la Protection Civile est assistée dans la conduite de ses missions par un certain nombre de partenaires au développement et des ONG.

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme prévention et gestion des catastrophes compte deux actions :

- prévention et réduction des risques de catastrophes ;
- gestion des catastrophes.
- Ce programme doit être en cohérence avec les programmes :
- amélioration du cadre de vie et changement climatique de la mission économie forestière et protection de l'environnement ;
- préparation et emploi des forces (action "sécurité civile" avec le corps des sapeurs-pompiers) de la mission défense ;
- administration territoriale de la mission administration du territoire ;
- décentralisation de la mission administration du territoire ;
- prévention et sécurité sanitaire de la mission santé.

PRESENTATION DES ACTIONS

Le programme prévention et gestion des catastrophes comporte deux (2) actions à savoir :

ACTION 1 : prévention et réduction des risques de catastrophes

L'action prévention et réduction des risques de catastrophes consiste à :

- élaborer les stratégies de prévention et de réduction des risques de catastrophes : les campagnes d'éducation et de sensibilisation des populations sur les gestes de premiers secours en cas de sinistre ou de catastrophe ;
- mettre en œuvre la plateforme nationale ;
- établir une cartographie des zones à risques et leur mise à disposition aux populations ;
- mettre en œuvre le dispositif d'alerte précoce afin d'atténuer l'ampleur des dégâts en cas de catastrophe ;
- mettre en isolement les zones à risques et le déguerpissement des populations habitant lesdites zones.

ACTION 2 : gestion des catastrophes

L'action gestion des catastrophes consiste à :

- réaliser plusieurs dispositifs de gestion efficace de sinistres et de catastrophes : Plan National d'Organisation de Secours (PNOS) ;
- mettre en œuvre le Plan national de contingence ;
- piloter efficacement l'organisation et la mise en œuvre des secours en cas de sinistre ou de catastrophe ;
- recenser et prendre en charge les sinistrés.

Entre 2013 et 2021, le Gabon a eu à faire face à plusieurs types de sinistres et de catastrophes (inondations, orages et vents violents, éboulements, incendies, ...) occasionnant près de 36 876 sinistrés à travers le territoire national.

Beaucoup d'avancées ont été réalisées pour prévenir et gérer les catastrophes :

- mise en place de la plateforme nationale pour la prévention et la réduction des risques de catastrophes ;
- définition d'un Plan national de contingence ;
- mise en place d'un logiciel opérationnel pour la gestion des sinistrés ;
- mise en place d'un comité interministériel d'experts en gestion des situations d'urgence ;
- engagement du processus d'identification de l'ensemble des zones à risques ;
- organisation et animation de séminaires ;
- renforcement des capacités en matière de protection civile ;
- mise en place d'un dispositif de gestion des sinistrés ;
- identification des zones à risques sur le territoire national.

Cependant, il n'existe pas encore de stratégie nationale, ni de programme d'action pluriannuel de prévention et de gestion des catastrophes et d'adaptation au changement climatique alors qu'il existe une stratégie et un programme d'action sous régional. Des plans de dangers, moyens et besoins des communes de Libreville et d'Owendo existent, mais il faut les actualiser.

Le système d'alerte précoce des catastrophes est très attendu.

Au niveau interne, la Direction Générale de la Protection Civile doit encore développer de nombreux dispositifs et outils pour pouvoir agir efficacement :

- un système d'information sur les catastrophes et sinistres ;
- une banque de données sur les risques, les sinistres et les catastrophes ;
- un observatoire des risques ;
- une unité polyvalente de protection et d'assistance aux populations ;
- une opérationnalisation des services territoriaux prévus par le décret n°0294 cité ci-dessus, pour une action plus efficace et efficiente.

ENJEUX

- Inscrire le Gabon dans la mise en œuvre des actions prioritaires du cadre d'action de SENDAI : comprendre le risque, renforcer la gouvernance des risques, investir dans les risques pour la résilience, renforcer la préparation pour une réponse effective et pour la reconstruction ;
- Anticiper, prévenir et gérer efficacement les sinistres et catastrophes ;
- Garantir la mise en œuvre efficace des secours en cas de sinistre ou de catastrophe.

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Elaborer et mettre en œuvre une stratégie et un programme d'action national de prévention des risques et d'adaptation aux changements climatiques, d'ici à 2023.

Niveau de réalisation des résultats annuels**Rappel des résultats attendus**

- Résultat annuel attendu 1 : avoir élaboré des PPR dans les provinces de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem.
- Résultat annuel attendu 2 : avoir mis en place le comité de la Plate-forme Nationale de prévention des risques de catastrophe dans les provinces de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem.
- Résultat annuel attendu 3 : avoir organisé des séances de sensibilisation dans les agences de transport terrestre de Libreville.
- Résultat annuel attendu 4 : Avoir réalisé des études de faisabilité sur la mise en œuvre d'un Système d'Alerte Précoce (SAP).

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel attendu 1 : Totalemment atteint
- Résultat annuel attendu 2 : Totalemment atteint
- Résultat annuel attendu 3 : Totalemment atteint
- Résultat annuel attendu 4 : Pas du tout atteint

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de province disposant d'un PPR	Nombre	2	2	2	2		0	
Nombre de provinces disposant d'un comité provincial de la Plate-forme Nationale	Nombre	2	2	2	2		0	
Nombre d'agences de transports terrestres sensibilisées sur le respect des normes relatives au transport des marchandises dangereuses	Nombre	0	0	6	6		0	

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Les résultats attendus en 2021 ciblaient principalement deux (02) provinces (Ogooué-Ivindo et Woleu-Ntem) pour l'élaboration des PPR et la mise en place des Comités provinciaux. Ces cibles ont été atteintes ainsi que les résultats escomptés. Il en est de même pour la troisième cible relative à la sensibilisation des agences de transports terrestres de Libreville. Cette sensibilisation s'est élargie aux autres villes de haute affluence en matière de voyages terrestres, il s'agit de Mouila, Oyem et Bitam.

Pour toutes ces cibles, les activités suivantes ont été réalisées :

- Elaboration des Plans de Prévention des Risques (PPR) dans les provinces de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem ;
- Inventaire des zones à risques dans les provinces de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem ;
- Formation et sensibilisation des managers des risques dans les provinces de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem ;
- Renseignement de la cartographie des zones à risque pour les provinces de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem ;
- Sensibilisation des agences de transports terrestres de Libreville, Mouila, Oyem et Bitam, sur le transport des marchandises dangereuses.

Quant à la cible concernant les études de faisabilité sur la mise en œuvre d'un Système d'Alerte Précoce, celle-ci n'a pas été atteinte, faute de moyens suffisants.

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : Renforcer la coopération régionale et internationale, d'ici à 2019.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : avoir réussi la signature d'un (1) nouveau partenariat en matière de coopération ;

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel attendu : Totalement atteint

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2020 (Réalisé - Prévision)	2021 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de partenariats en matière de coopération signés	Nombre	1	1	1	1		0	

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Pour le deuxième objectif, le résultat a été largement atteint, soit **100%**, dans la mesure où nous avons pu signer un nouveau partenariat avec le **l'Agence Gabonaise d'Etudes et d'Observations Spatiales (AGEOS)**

Le programme va réaliser, grâce à la matérialisation de ce partenariat, plusieurs activités en lien avec **la réalisation d'une cartographie des zones à risque**. Il s'agira des activités suivantes :

- Identification et hiérarchisation des zones vulnérables au niveau national ;
- Collecte des données nécessaires à la cartographie des zones à risque ;
- Cartographie des zones à risque à l'échelle du territoire ;
- Cartographie de la vulnérabilité nationale ;
- Gestion des risques ;
- Actualisation des données ;
- Formation et renforcement des capacités nationales.

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu : avoir validé à 100% le Plan National d'Organisation des Secours (PNOS).

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel attendu : Pas atteint

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

En vue de son adoption, le suivi du projet de **Loi organique relative à la prévention des risques et la gestion des catastrophes ainsi que des crises humanitaires en République gabonaise**, a encore constitué l'essentiel de notre attention, au détriment du PNOS qui en était la cible principale, mais est subordonnée audit projet de loi. Le projet de texte

Le **24 février 2023**, le texte été adopté, à l'unanimité, par l'Assemblée nationale. Un texte fédérateur dont l'objet est : « la prévention des risques et menaces de toute nature, l'information, l'éducation et l'alerte des populations ainsi que la protection des personnes, des biens et de l'environnement contre les accidents, les sinistres, les crises humanitaires et les catastrophes, par la préparation et la mise en œuvre de mesures et de moyens appropriés relevant de l'Etat, des collectivités locales, des personnes publiques ou privées en République Gabonaise. »

En outre, l'activité quotidienne du programme qui consiste à évaluer les dégâts causés par les sinistres, a révélé, sur toute l'étendue du territoire national, **1 088** familles sinistrées correspondant à environ **6 528** personnes, selon la répartition suivante :

- **340** familles **inondées**, soit environ **2 040** personnes ;
- **544** maisons victimes de **vents violents**, soit environ **3 264** personnes à la belle étoile ;
- **79** maisons **incendiées**, soit environ **474** personnes désœuvrées ;
- **125** cas de **glissement de terrain**, c'est-à-dire environ **750** personnes en détresse.

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
N°2.150 Action.1: Prévention et réduction des risques des catastrophes	236 504 042	41 420 000	-195 084 042	236 504 042	41 420 000	-195 084 042
Titre 2. Dépenses de personnel	166 504 042		-166 504 042	166 504 042		-166 504 042
Titre 3. Dépenses de biens et services	55 000 000	41 420 000	-13 580 000	55 000 000	41 420 000	-13 580 000
Titre 4. Dépenses de transfert	15 000 000	0	-15 000 000	15 000 000	0	-15 000 000
N°2.150 Action.2: Gestion des catastrophes	27 998 158	15 800 000	-12 198 158	27 998 158	15 800 000	-12 198 158
Titre 2. Dépenses de personnel	7 998 158		-7 998 158	7 998 158		-7 998 158
Titre 3. Dépenses de biens et services	20 000 000	15 800 000	-4 200 000	20 000 000	15 800 000	-4 200 000
Total pour le programme	264 502 200	57 220 000	-207 282 200	264 502 200	57 220 000	-207 282 200
Titre 2. Dépenses de personnel	174 502 200		-174 502 200	174 502 200		-174 502 200
Titre 3. Dépenses de biens et services	75 000 000	57 220 000	-17 780 000	75 000 000	57 220 000	-17 780 000
Titre 4. Dépenses de transfert	15 000 000	-	-15 000 000	15 000 000	-	-15 000 000

Explication des principaux écarts :

Action 1 : Prévention et réduction des risques de catastrophe

Titre 2 : La gestion du titre 2 nous étant méconnue, nous n'en saurons expliquer les mouvements opérés sur ce titre.

Titre 3 : Sur **55 000 000 FCFA** de crédits ouverts, **41 420 000 FCFA** ont été exécutés, soit un écart de **13 580 000 FCFA**. Cet écart se justifie par l'impossibilité de pouvoir engager le reliquat disponible, faute de clôture précipitée.

Titre 4 : Les crédits de ce titre n'ont pas été exécutés cette année du fait de la clôture précipitée du budget 2021.

Action 2 : Gestion des catastrophes

Titre 2 : La gestion du titre 2 nous étant méconnue, nous n'en saurons expliquer les mouvements opérés sur ce titre.

Titre 3 : Sur les **20 000 000 F.CFA** ouverts, **15 800 000 FCFA** ont été consommés, soit un écart de **4 200 000 FCFA** qui n'ont pu être engagés par faute de clôture budgétaire précipitée.

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31/12/2019	Effectifs au 31/12/2020	Effectifs au 1er janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2020			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie A	13	13	13	0	0	0	13
Permanents	13	13	13	13	13	13	13
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie B	12	12	12	0	0	0	12
Permanents	12	12	12	0	0	0	12
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents de catégorie C	1	1	1	0	0	0	1
Permanents	1	1	1	0	0	0	1
Non permanents	0	0	0	0	0	0	0
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)	26	26	26	0	0	0	26
Main d'œuvre non permanente	4	4	4	0	0	0	4
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	30	30	30	0	0	0	30

Explication des évolutions :

Au 31 décembre 2021 les effectifs se décomposaient comme suit :

- 13 fonctionnaires de la catégorie A ;
- 12 fonctionnaires de la catégorie B ;
- 01 fonctionnaire de la catégorie C ;
- 04 agents appartenant à la MONP.

Les effectifs du programme sont restés stables.

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	166 504 042	166 504 042				
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère	0	0				
Total des crédits de titre 2	166 504 042	166 504 042				

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

La masse salariale des emplois de l'administration sert à rémunérer le personnel de la main d'œuvre non permanente (MONP) affectée au programme. Ces crédits sont gérés par les services de la solde.

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : Prévention et réduction des risques de catastrophe	55 000 000	55 000 000	41 420 000	41 420 000	-13 580 000	-13 580 000
Activité 1 : Elaboration de méthodes et d'outils pour la mise en œuvre des politiques et appui à leur mise en œuvre	18 660 000	18 660 000	12 160 000	12 160 000	-6 500 000	-6 500 000
Activité 2 : Coordination des activités des différents acteurs dans le champ d'action du programme	19 580 000	19 580 000	16 500 000	16 500 000	-3 080 000	-3 080 000
Activité 3 : Formation, Communication et sensibilisation externes	16 760 000	16 760 000	12 760 000	12 760 000	-4 000 000	-4 000 000
ACTION 2 : Gestion des catastrophes	20 000 000	20 000 000	15 800 000	15 800 000	-4 200 000	-4 200 000
Activité 1 : Gestion des catastrophes, collecte de données et production de données statistiques	14 500 000	14 500 000	10 450 000	10 450 000	-4 050 000	-4 050 000
Activité 2 : Surveillance et contrôle	5 500 000	5 500 000	5 350 000	5 350 000	-150 000	-150 000
Total des crédits de titre 3	75 000 000	75 000 000	57 220 000	57 220 000	-17 780 000	-17 780 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Les crédits de titre 3 ont été consommés par action et par activité selon la répartition suivante :

ACTION 1 : Prévention et réduction des risques de catastrophe

Activité 1 : Elaboration de méthodes et d'outils pour la mise en œuvre des politiques et appui à leur mise en œuvre.

Pour cette activité, il a été question d'exécuter des tâches liées à l'élaboration des Plans de Prévention des Risques dans les provinces de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem d'une part, et d'autre part, de procéder à l'inventaire des zones à risques, ainsi qu'au renseignement de la cartographie des zones à risque dans lesdites provinces. Le coût de cette activité s'élève à **18 660 000 FCFA** (frais de missions et divers). L'écart de **6 500 000 FCFA** comprenant la réserve obligatoire, se justifie par l'impossibilité d'engager ce reliquat du fait clôture précipitée du budget

Activité 2 : Coordination des activités des différents acteurs dans le champ d'action du programme.

Cette activité couvre toutes les tâches des acteurs du programme qui consistent en l'organisation, en l'animation et en la coordination du travail de la Direction générale de la Protection Civile. Les crédits de cette activité s'élèvent

à : **19 580 000 CFA**. Un écart de **3 080 000 FCFA**, y compris la réserve obligatoire, se justifie du fait de la clôture précipitée du budget.

Activité 3 : Formation, Communication et sensibilisation externes

Cette activité a gravité essentiellement autour de la formation et de la sensibilisation des managers des risques des provinces de l'Ogooué-Ivindo et du Woleu-Ntem, pour un coût global de **16 760 000 FCFA** (Frais de missions et divers). Un écart de **4 000 000 FCFA** se justifie du fait de la clôture précipitée du budget.

ACTION 2 : Gestion des catastrophes

Activité 1 : Gestion des catastrophes, collecte de données et production de données statistiques

Les crédits inhérents à l'activité 1 de l'Action 2 du Programme, soit **14 500 000 FCFA**, ont permis de financer les déplacements pour constater, évaluer et toucher du doigt les sinistres déclarés par les usagers et ceux nécessitant la mobilisation des agents en cas de crise. **4 050 000 FCFA**, y compris la réserve obligatoire, n'ont pu être engagés pour cause de clôture précipitée du budget.

Activité 2 : Surveillance et contrôle

Cette activité a ciblé des établissements recevant du public (ERP) installés à Libreville sur le respect des normes en matière de gestion de situations de panique en cas d'incendie pour un montant de **5 500 000 FCFA** (Frais de déplacement et de restauration). Un écart de **150 000 FCFA** se justifie du fait de la clôture précipitée du budget.

TITRE 4 : DEPENSES DE TRANSFERTS

Actions	Crédits de titre 4 prévus dans la LFR		Crédits de titre 4 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
N°2.150 Action.1: Prévention et réduction des risques des catastrophes	15 000 000	15 000 000	0	0	-15 000 000	-15 000 000
Transfert : Cotisations internationales OIPC	15 000 000	15 000 000	0	0	-15 000 000	-15 000 000
N°2.150 Action 2 : Gestion des catastrophes	0	0	0	0	0	0
Total des crédits de titre 4	15 000 000	15 000 000	-	-	-15 000 000	-15 000 000

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 4 en faisant sortir les différents types de transferts et de bénéficiaires :

L'exécution des crédits du titre 4 étant conditionnée par l'authentification du compte de virement de l'organisme bénéficiaire (OIPC), celle-ci n'a pas pu se faire, à cause du temps pris par les correspondances y relatives, d'où l'écart de 15 000 000 FCFA constaté, soit 100%.

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A LA POLITIQUE D'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE ET DE LA SECURITE

BILAN STRATEGIQUE DU PROGRAMME

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le responsable du programme est le **Secrétaire Général**.

Le programme pilotage et soutien à la politique d'administration du territoire a pour principales missions :

- la définition des orientations stratégiques ;
- la coordination technique de l'administration générale des services du Ministère.

Le programme pilotage et soutien comprend toutes les fonctions transversales qui viennent en appui des programmes de politiques publiques. Ces fonctions sont aujourd'hui portées par des directions centrales (Ressources humaines, Affaires financières, Affaires juridiques, Études et statistiques, Communication, Systèmes d'information, Documentation, Publication et archives), outre le cabinet, l'inspection générale et le secrétariat général.

PRESENTATION DES ACTIONS

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

L'action pilotage de la stratégie ministérielle recouvre les activités du Cabinet du Ministre, du Cabinet du Ministre Délégué, de l'Inspection Générale des Services et de l'Inspection Générale des Forces de Police Nationale. Elle consiste à :

- la conception de la stratégie ministérielle en matière d'administration territoriale, des frontières, de protection civile et de décentralisation ;
- l'application du contrôle de la performance du département.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

L'action "coordination administrative" est pilotée par le Secrétariat Général. Cette action consiste à :

- la coordination de la politique de gestion des ressources humaines, des finances, du patrimoine, des systèmes d'information et de la communication ;
- l'orientation, la supervision, et la coordination de l'action des programmes du Ministère ;
- l'appui des programmes de politiques publiques à travers les fonctions soutien.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Les principaux éléments de contexte et les faits marquants :

- la mise en place effective de la Direction centrale des systèmes d'information et de la Direction centrale des ressources humaines.

Les points forts :

- la connexion de certains services au réseau internet ;
- l'élaboration du répertoire électronique ;
- la modernisation de l'outil de travail (acquisition du matériel informatique) ;
- la mise en place du comité de pilotage pour l'élaboration des textes ;
- la mise en place des véritables outils en matière des ressources humaines.

Les points faibles :

- l'insuffisance des agents de conception ;
- l'insuffisance des conditions de travail (bureaux, matériel roulant, matériel informatique et mobilier).

ENJEUX

- Enjeu 1 : assurer une gouvernance proactive et efficace de l'administration du Ministère ;
- Enjeu 2 : faire des fonctions support des acteurs déterminants de la modernisation de l'administration du Ministère ;
- Enjeu 3 : développer la performance globale et au niveau de chaque fonction soutien.

OBJECTIF N°1 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage

- Résultat annuel attendu 1 : disposer de onze (11) manuels de procédures formalisés et partagés.
- Résultat annuel attendu 2 : recenser les plaintes à l'endroit des forces de police sur la route.

OBJECTIF N°2 : optimiser le fonctionnement des fonctions supports

- Résultat annuel attendu 1 : disposer d'un référentiel des métiers
- Résultat annuel attendu 2 : avoir déployé le RAG dans les provinces du haut Ogooué et l'Ogooué-Maritime

AVANCEMENT DES OBJECTIFS STRATEGIQUES DANS UNE PERSPECTIVE PLURIANNUELLE

OBJECTIF STRATEGIQUE N°1 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel N°1 : disposer de onze (11) manuels de procédures formalisés et partagés.
- Résultat annuel N°2 : recenser les plaintes à l'endroit des forces de police sur la route

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel atteint N°1 : disposer de onze (11) manuels de procédures formalisés et partagés.
- Résultat annuel atteint N°2 : recenser les plaintes à l'endroit des forces de police sur la route

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Nombre de manuels de procédures formalisés et partagés	Nombre	N/A	15	11	11	04	4	0
Nombre de plaintes enregistrées	Nombre	86	75	50	50	25	40	30

OBJECTIF STRATEGIQUE N°2 : optimiser le fonctionnement des fonctions supports

Niveau de réalisation des résultats annuels

Rappel des résultats attendus

- Résultat annuel attendu 1 : disposer d'un référentiel des métiers
- Résultat annuel attendu 2 : avoir déployé le RAG dans les provinces du haut Ogooué et l'Ogooué-Maritime

Résultats annuels atteints

- Résultat annuel atteints 1 : disposer d'un référentiel des métiers
- Résultat annuel atteints 2 : avoir déployé le RAG dans les provinces du haut Ogooué et l'Ogooué-Maritime

Indicateurs de performance

Intitulé	Unité	2019 Réalisation	2020 Réalisation	2021 Prévision PAP	2021 Réalisé	Ecart 2021 (Réalisé - Prévision)	2022 Cible PAP	Cible à l'échéance pluriannuelle
Taux d'avancement dans l'élaboration du référentiel des métiers	%	0	0	100	100	100	100	100

Nombre de provinces sur lesquelles le réseau Rag est déployé	<i>nombre</i>	<i>N/A</i>	1	2	2	2	4	9
--	---------------	------------	---	---	---	---	---	---

Explication du niveau d'atteinte des résultats :

Tous les résultats ont été atteints

PRESENTATION DES MOYENS CONSOMMES

RECAPITULATION DES CREDITS CONSOMMES PAR ACTION ET PAR TITRE

Action et titre	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	AE ouvertes en LFR pour 2021 (a)	AE engagées en LFR pour 2021 (b)	Ecart (a – b)	CP ouverts en LFR pour 2021 (c)	CP consommés en LFR pour 2021 (d)	Ecart (c) – (d)
Action 2.157.1 : pilotage de la stratégie ministérielle	125 000 000	145 701 362	20 701 362	125 000 000	145 701 362	20 701 362
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel						
Titre 3. Dépenses de biens et services	125 000 000	145 701 362	20 701 362	125 000 000	145 701 362	20 701 362
Action 2.157.2 : coordination administrative	2 171 843 350	2 369 246 919	-197 403 569	2 171 843 350	2 369 246 919	-197 403 569
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	1 347 117 720	0	-1 347 117 720	1 347 117 720	0	-1 347 117 720
Titre 3. Dépenses de biens et services	125 000 000	2 099 512 412	1 974 512 412	125 000 000	2 099 512 412	1 974 512 412
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement	699 725 630	269 734 507	-429 991 123	699 725 630	269 734 507	-429 991 123
Total pour le programme	2 296 843 350	2 514 948 281	218 104 931	2 296 843 350	2 514 948 281	218 104 931
Titre 1. Charges financières de la dette						
Titre 2. Dépenses de personnel	1 347 117 720	0	-1 347 117 720	1 347 117 720	0	-1 347 117 720
Titre 3. Dépenses de biens et services	250 000 000	2 245 213 774	1 995 213 774	250 000 000	2 245 213 774	1 995 213 774
Titre 4. Dépenses de transfert						
Titre 5. Dépenses d'investissement	699 725 630	269 734 507	-429 991 123	699 725 630	269 734 507	-429 991 123

Explication des principaux écarts :

Le taux d'exécution global du programme est de 109,50%

Transferts

Tableau récapitulatif des transferts

Programme source du transfert	Programme destinataire du transfert	Titre	Modification du montant d'AE pour le programme	Modification du montant de CP pour le programme
23.780:Dotation pour dépenses accidentelles et imprévisibles	2.157:Pilotage et Soutien à la politique d'administration du territoire et de sécurité	3	1 000 000 000	1 000 000 000
Total des Transferts			1 000 000 000	1 000 000 000
dont Titre 2				
dont Titre 3			1 000 000 000	1 000 000 000
dont Titre 4				
dont Titre 5				

Explication des impacts de chaque transfert :

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT ET DES OPERATEURS

EVOLUTION DES EMPLOIS DE L'ETAT

Emplois de l'administration	Effectifs au 31 décembre 2019	Effectifs au 31 décembre 2020	Effectifs au 1 ^{er} janvier 2021	Mouvements d'effectifs en 2021			Effectifs au 31.12. 2021
				Sorties	Entrées	Ecart (entrées - sorties)	
Agents hors catégorie							
Agents de catégorie A	38	48	48	0	0	0	48
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie B	28	28	28	0	0	0	28
Permanents							
Non permanents							
Agents de catégorie C	22	22	0	0	0	0	22
Permanents							
Non permanents							
Agents sur solde indiciaire (Cat A + B + C)							
Main d'œuvre non permanente	32	32	0	0	0	0	32
Total pour les emplois de l'administration au niveau du programme	120	120	130	0	0	0	130

Explication des évolutions :

ANALYSE DE L'UTILISATION DES MOYENS ET DES ECARTS DE PERFORMANCE

TITRE 2 : DEPENSES DE PERSONNEL

	Crédits de titre 2 prévus dans la LFR		Crédits de titre 2 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Masse salariale des emplois de l'administration	1 347 117 720	1 347 117 720	0	0	1 347 117 720	1 347 117 720
Masse salariale des emplois des opérateurs, rémunérés par le programme, inclus dans le plafond d'emplois du ministère						
Total des crédits de titre 2	1 347 117 720	1 347 117 720	0	0	1 347 117 720	1 347 117 720

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 2 :

TITRE 3 : DEPENSES DE BIENS ET SERVICES

	Crédits de titre 3 prévus dans la LFR		Crédits de titre 3 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
ACTION 1 : pilotage de la stratégie ministérielle	125 000 000	125 000 000	145 701 362	145 701 362	20 701 362	20 701 362
Activité : fonctionnement courant	125 000 000	125 000 000	145 701 362	145 701 362	20 701 362	20 701 362
ACTION 2 : coordination administrative	125 000 000	125 000 000	2 099 512 412	2 099 512 412	1 974 512 412	1 974 512 412
Activité : fonctionnement courant	125 000 000	125 000 000	2 099 512 412	2 099 512 412	1 974 512 412	1 974 512 412
Total des crédits de titre 3	250 000 000	250 000 000	2 245 213 774	2 245 213 774	1 995 213 774	1 995 213 774

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 3 en faisant ressortir les activités et les opérations

Les crédits ont été utilisés pour les dépenses indispensables

TITRE 5 : DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Actions	Crédits de titre 5 prévus dans LFR		Crédits de titre 5 consommés		Ecart	
	AE	CP	AE consommées	CP consommées	AE	CP
ACTION 2 ; coordination administrative	699 725 630	699 725 630	269 734 507	269 734 507	-429 991 123	-429 991 123
Projet Acha équipement informatique et matériel de bureau						
Projet achat équipement roulant						
Total des crédits de titre 5	699 725 630	699 725 630	269 734 707	269 734 707	-429 991 123	-429 991 123

Commentaires relatifs à l'utilisation du titre 5 en faisant ressortir les différents projets de développement et d'équipement :